Rapport public Parcoursup session 2024

Institut Supérieur Saint-Denis - CFA Aktéap - BTS - Services - Service et prestation des secteurs sanitaire et social - en apprentissage

Les données de la formation

Données de la procédure calculées le mardi 01 octobre 2024.

Institut Supérieur Saint-Denis - CFA Aktéap - BTS - Services - Service et prestation des secteurs sanitaire et social - en apprentissage (2346)

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de contrats saisis
Institut Supérieur Saint-Denis - CFA Aktéap - BTS - Services - Service et prestation des secteurs sanitaire et social - en apprentissage (2346)	Jury par défaut	Tous les candidats	15	29	4

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	bulletins scolaires de Première et de Terminale	notes et appréciations, assiduité	Important
	Épreuves anticipées	Notes obtenues	Important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	fiche "Avenir"	avis des professeurs et du chef d'établissement	Important
Savoir-être	Implication au sein de l'Établissement	Notification sur la fiche avenir	Complémentaire
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Projet de formation motivé démontrant la pertinence du choix de l'apprentissage pour effectuer la formation	Essentiel
Engagements, activités et centres d' intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Expériences professionnelles	Stages, jobs d'été, formation antérieure par alternance ou tout autre élément permettant de montrer qu'une expérience professionnelle existe.	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Les notes obtenues dans une ou plusieurs EDS spécifiques sont prises en compte dans l'évaluation du dossier.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est équivalent à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Humanités, Littérature et Philosophie (EDS)
- Sciences Economiques et Sociales Spécialité (EDS)

Série STMG

- Droit et Economie (EDS)
- Management (EDS)

Série ST2S

- Biologie et physiopathologie humaines (EDS)
- Chimie, biologie et physiopathologie humaines (EDS)
- Physique-Chimie pour la santé (EDS)
- Sciences et techniques sanitaires et sociales (EDS)

Les modalités d’examen des vœux

Les modalités d'examen des voeux

La commission d'examen des voeux du BTS SP3S n'a pas souhaité avoir recours au traitement algorithmique des candidatures.
Composée d'enseignants de la section et de l'adjointe de direction, la commission a étudié les dossiers un à un.
Se sont ainsi vues attribuer un coefficient fort, toutes les formations techniques telles que le BAC ST2S, les formations technologies (notamment de bac STMG), générales mais également les Bacs pro SAPAT ou ASSP.
La commission a ensuite accordé de l'importance aux résultats obtenus dans certaines matières générales telles que le français, l'anglais ou encore la philosophie. Elle a également attibué des coefficients forts aux matières plus spécifiques telles que les matières scientifiques, l'économie, les sciences et
technologies sanitaires et sociales....
La commission d'examen a également accordé une importance toute particulière à la lecture des projets de formation. Ceux-ci devaient comporter au moins une dizaine de lignes, attester la connaissance des matières composant le BTS SP3S et démontrer l'adéquation entre le projet de formation et les débouchés proposés à l'issue du BTS SP3S.
A ce jour, la promotion est composée de candidats issus de baccalauréats technologiques, généraux et/ou professionnels.
Placé "en recherche de contrat", le candidat doit alors se mettre en recherche d'une structure d'accueil, condition indispensable à son entrée en formation.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n’a été mis en œuvre par la commission d’examen des vœux.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Afin de répondre aux attendus nationaux, la commission d'examen préconise d'avoir suivi une formation technologique et générale ou encore à dominante sociale.
Les profils les plus représentés dans la formation sont les bacs ST2S, les baccalauréats généraux, ou encore les bacs pro SAPAT ou ASSP.
Un attrait fort pour l'aide et le conseil aux personnes est vivement recommandé. Une première experience dans le domaine de l'aide à la personne ou une expérience de bénévolat dans des associations caritatives est très appréciée.
Le projet de formation doit être réfléchi et rédigé afin de montrer la cohérence du projet professionnel du candidat avec la formation demandée.
Une attention particulière est accordée à sa lecture par la commission

Signature :
ISABELLE BEAUVILLARD,
Chef d'établissement de l'établissement Institut Supérieur Saint-Denis - CFA Aktéap